



Vous avez une idée de projet ?

Adressez-vous au Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, qui vous aidera à :

- Construire votre projet
- Vérifier son éligibilité à un financement européen Leader
- Entrer en contact avec des partenaires publics et privés
- Identifier les financements possibles
- Monter votre dossier Leader

Programme Leader du Pays du Vignoble Nantais

PARTENAIRE DE VOS PROJETS 2014 - 2022



LES COMMUNES DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS :

Aigrefeuille-sur-Maine	Monnières
Divatte-sur-Loire	Mouzillon
La Boissière-du-Doré	Le Pallet
Boussay	La Planche
La Chapelle-Heulin	La Regrippière
Château-Thébaud	La Remaudière
Clisson	Remouillé
Gétigné	Saint-Fiacre-sur-Maine
Gorges	Saint-Hilaire-de-Clisson
La Haye-Fouassière	Saint-Julien-de-Concelles
Haute-Goulaine	Saint-Lumine-de-Clisson
Le Landreau	Vallet
Le Loroux-Bottereau	Veillevigne
Maisdon-sur-Sèvre	

CONTACTEZ-NOUS :

GROUPE D'ACTION LOCALE DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

SYNDICAT MIXTE DU SCOT ET DU PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

Maison de Pays
5 allée du Chantre - BP 89 133
44191 CLISSON Cedex
02 40 36 09 10

leader@vignoble-nantais.fr

PLUS D'INFORMATION :

www.vignoble-nantais.eu

Edition : Mars 2016
Conception : DupliJet, Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais
Impression : Val PG
Crédits photos : Communauté de communes de Vallet, Communauté de communes de la Vallée de Clisson, Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise, Domaine de la Grange, Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, Commune de Château-Thébaud, Vue de Valéry Joncheray fournie par l'Office de tourisme du Vignoble de Nantes, Commune de Vieillevigne



L'EUROPE S'ENGAGE EN PAYS DE LA LOIRE

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES PAYSAGES

ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SOUTENIR LES INITIATIVES ÉCONOMIQUES INNOVANTES

DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS, PROMOUVOIR LES USAGES NUMÉRIQUES

Leader

Signifie « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale »

C'est un programme européen de développement qui accompagne, jusqu'en 2022, les territoires ruraux, pour la réalisation de projets de développement innovants et partenariaux.

En Pays du Vignoble Nantais,

le programme aide les acteurs publics et privés à la réalisation de projets pour la transition énergétique, la préservation de l'environnement et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine culturel et des paysages, le développement d'entreprises innovantes, l'offre de services publics organisés sur le territoire et le développement des usages numériques.

Le programme vise à soutenir des actions partagées

entre les acteurs du territoire, qu'ils soient publics, privés et associatifs, dans les différents secteurs d'activités. La concertation, les partenariats et les coopérations sont encouragés, pour des projets répondant au mieux à ceux à qui ils s'adressent : habitants et professionnels, visiteurs, usagers de services...

Une enveloppe de 2 077 000 € de FEADER

(Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) permet d'accompagner financièrement les porteurs de projet, sous forme de subvention.

Qui peut demander une aide du programme ?

Tout porteur de projet peut présenter une demande de subvention, qu'il soit public, privé ou associatif

Sous réserve de :

- s'inscrire dans la stratégie de développement du territoire du Pays du Vignoble Nantais et dans un des thèmes d'intervention du programme Leader
- présenter un projet en Pays du Vignoble Nantais*, répondant aux critères détaillés dans le programme
- disposer de financements publics français sur le même projet

* voir la liste des communes en dernière page

Qui décide d'attribuer les aides ?

Le programme est piloté par un « groupe d'action locale »

Ce groupe local réunit des représentants publics (élus) et privés (associations, entreprises) du territoire, qui examinent et sélectionnent les projets et demandes de subvention.



Les thèmes du programme Leader du Pays du Vignoble Nantais

→ Accompagner la transition énergétique

- Accompagner la rénovation énergétique du patrimoine public
exemple : rénovation énergétique d'une bibliothèque communale
- Développer le plan climat énergie territorial et ses déclinaisons, y compris en matière de prévention des déchets
exemple : opération de prévention des déchets à la source
- Organisation et promotion des pratiques de mobilités durables
exemple : sensibilisation des usagers aux mobilités actives

→ Soutenir les initiatives économiques innovantes

- Accompagner le développement d'une offre touristique structurée à l'échelle du territoire, de qualité et accessible à tous
exemple : création d'une offre touristique (hébergement ou site de visite)
- Accompagner la diversification de l'économie agricole
exemple : création d'espaces d'accueil œnotouristique au caveau
- Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire
exemple : développement d'une entreprise innovante valorisant les ressources du territoire

→ Développer les services publics, promouvoir les usages numériques

- Accompagner l'implantation et le maintien des services publics et des derniers commerces de proximité
exemple : création d'un nouvel équipement enfance / jeunesse, à vocation intercommunale
- Développement des usages du numérique pour les habitants et les visiteurs
exemple : développement des services en ligne pour les usagers
- Développer l'offre d'accueil des entreprises en lien avec les usages numériques
exemple : développement d'espaces partagés de travail / télétravail
- Renforcer, diversifier et spécialiser l'offre de formation
exemple : formation sur l'écoconstruction, sur les usages numériques...

→ Préserver et valoriser le patrimoine culturel, la trame verte et bleue et les paysages

- Développer et maintenir la trame verte et bleue sur les zones non protégées
exemple : recréation de réservoirs et corridors écologiques
 - Préserver et valoriser le patrimoine culturel et les paysages
exemple : réhabilitation et valorisation d'un patrimoine bâti, protégé ou non
- Le programme Leader est un programme européen qui prévoit aussi le soutien à des **projets de coopération** avec d'autres territoires ruraux, en France ou en Europe, par exemple : partenariat avec d'autres territoires périurbains, pour développer des solutions de mobilités innovantes.